



Informations presse - 30 janvier 2013

## **PROCÉDÉ CONSTRUCTIF DES PLANCHERS À PRÉDALLES : UNE CAMPAGNE D'INFORMATION ET UN CYCLE DE RENCONTRES RÉGIONALES EN 2013**

La UMGO-FFB (Union de la Maçonnerie et du Gros Œuvre de la Fédération française du bâtiment) et la FIB (Fédération de l'Industrie du Béton) avec l'appui du CERIB (Centre d'Études et de Recherches de l'Industrie du Béton) intensifient leur campagne d'information et organisent en 2013 un cycle de rencontres en régions, rassemblant tous les acteurs concernés par le marché des planchers à prédalles, pour optimiser la mise en œuvre de cette technique constructive et pour réussir ensemble les chantiers de prédalles.

### **Le marché des planchers à prédalles**

**10 millions de m<sup>2</sup> de prédalles** (prédalles sur appuis ou suspendues) **sont utilisées en France pour réaliser des planchers.**

**Ce procédé constructif présente tous les avantages de la préfabrication en béton en termes de qualité et de productivité**, dès lors que sa mise en œuvre est bien encadrée et qu'une parfaite coordination des différents acteurs (fabricants de prédalles, bureaux d'études et entreprises de gros œuvre) est opérante.

Un tiers du marché des prédalles est aujourd'hui impacté par la nouvelle réglementation sismique, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2011, ce qui accentue la nécessité de communiquer et de renforcer le dialogue avec la maîtrise d'œuvre, et les bureaux de contrôle.

### **La campagne d'information**

C'est pourquoi, l'UMGO-FFB, en partenariat avec EGF.BTP (Entreprises Générales de France), la FIB, le CERIB et avec l'appui du PRDM (Programme Recherche Développement Métiers) de la FFB, ont souhaité poursuivre et intensifier leur campagne d'information sur ce procédé constructif.

Depuis 2008, la charte QUALIpreDAL signée entre l'UMGO-FFB et la FIB permet aux fabricants de prédalles et aux entreprises de gros œuvre de formaliser leurs échanges pour optimiser la préparation de chantier et la qualité de leurs ouvrages.

Les deux organismes ont depuis multiplié les initiatives et créé un ensemble d'outils et de publications pour perfectionner la mise en œuvre de ces produits et favoriser notamment leur reconnaissance par les bureaux de contrôle.

### Le kit d'outils

Basée sur la mise à jour et l'homogénéisation des documents existants et sur la création de nouveaux supports, la campagne d'information réunit aujourd'hui un kit complet d'outils pratiques et didactiques :

- **Le guide QUALIpreDAL des bonnes pratiques, qui vient d'être révisé**, définit les principales actions à mettre en œuvre entre un fabricant et une entreprise pour qu'un chantier se déroule dans les conditions optimales.



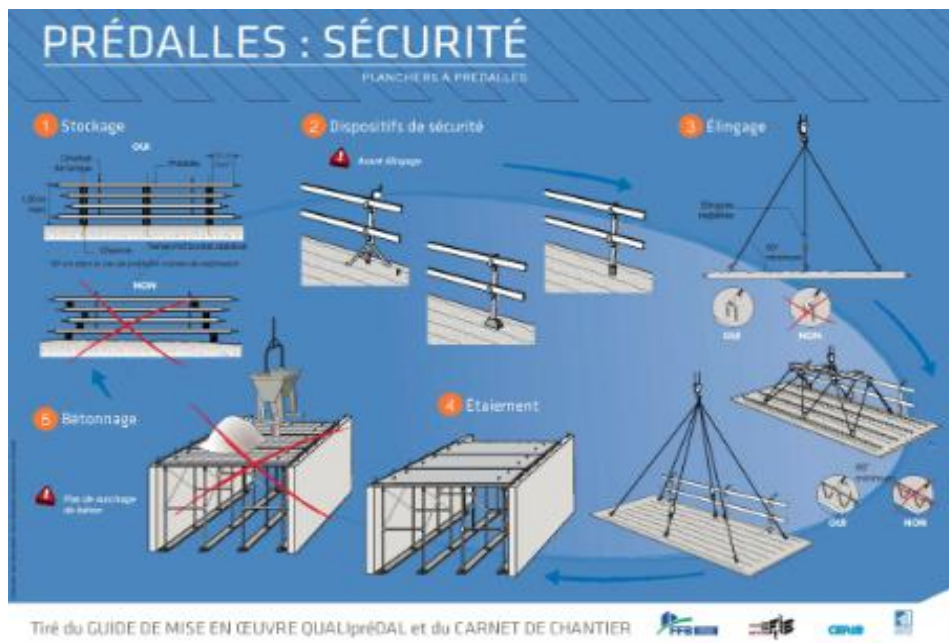
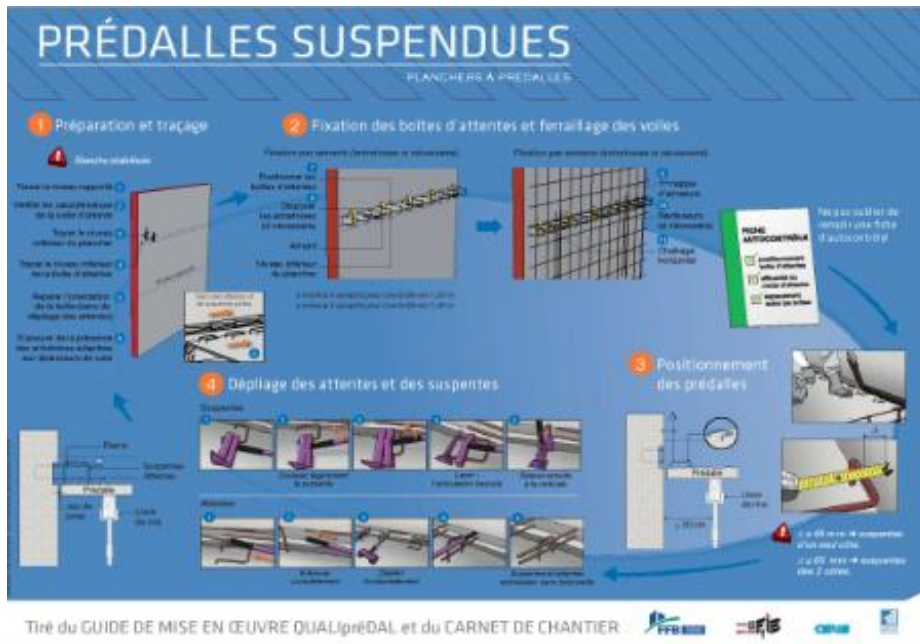
- **Les Recommandations professionnelles** concernant les planchers à prédalles suspendues avec boîtes d'attentes, éditées en 2009 après validation par la commission française de suivi de l'Eurocode 2, permettent de justifier la conception et le calcul de ces types de planchers en conformité avec l'Eurocode 2.
- **Le guide d'application** des Recommandations professionnelles pour les prédalles suspendues présente une synthèse des solutions courantes de boîtes d'attentes. En particulier, on y voit l'intérêt qu'il pourrait y avoir à utiliser des boîtes d'attentes dissymétriques pour ce qui est de l'amélioration des capacités résistantes (effort tranchant et moment).
- **Le carnet de chantier, petit guide pratique de mise en œuvre des planchers à prédalles, vient d'être édité** à destination du personnel d'exécution. Il reprend sous forme imagée les bonnes pratiques : le stockage, la sécurité et la manutention des prédalles, ainsi que les étapes chronologiques pour la réalisation d'un plancher à prédalles suspendues ou non.



- **La vidéo de démonstration (8 mn)** de la mise en place des boîtes d'attentes pour la réalisation des planchers à prédalles suspendues, tourné sur chantier, synthétise l'ensemble des préconisations de chantier, incluant les opérations de traçage sur les banches jusqu'au coulage du béton de la dalle de compression : elle est visualisable sur le site de l'UMGO : [www.umgo.ffbatiment.fr](http://www.umgo.ffbatiment.fr), de la FIB : [www.fib.org](http://www.fib.org) et du CERIB : [www.cerib.com](http://www.cerib.com).



- **Les deux affiches** : sécurité des prédalles suspendues et sécurité des prédalles mises à la disposition des entreprises pour les usines et les chantiers.



## Les rencontres régionales

Les réunions organisées en 2013 expriment la volonté de la profession d'aller à la rencontre en régions de tous les professionnels œuvrant sur le secteur, en rassemblant les industriels fabricants de prédalles, les entreprises de gros œuvre, les maîtres d'œuvre, les bureaux d'études et de contrôle, les enseignants, les institutionnels régionaux, ... pour réussir ensemble les chantiers de prédalles.

L'objectif de ce tour de France est de pouvoir échanger sur les bonnes pratiques, diffuser tous les outils de la campagne d'information, être à l'écoute des entreprises et nouer des relations avec leurs fédérations régionales, suivre les chantiers et assurer leur maîtrise à tous les niveaux : préparation, mesure et contrôle, qualité, délais, stockage, sécurité de manutention, économie et environnement.

Ces échanges ont aussi pour but de valoriser auprès des entreprises et des bureaux d'études et de contrôle la qualité de la préfabrication, qui grâce à l'engagement des industriels à être exemplaires, évolue : formations en interne, utilisation des référentiels, utilisation de boîtes certifiées AFCAB (Association Française de Certification des Armatures du Béton), uniformisation des plans de pose, livraison d'un redresseur par chantier, ...

Toute la profession est fortement engagée pour faire évoluer techniquement le procédé : introduction des Recommandations professionnelles dans le DTU 23-4 relatif aux « planchers à prédalles industrialisées en béton », évolution des plans de pose, rédaction des justifications complémentaires au séisme, élaboration des règles de vérification au séisme et validation par la CNPS, ...

### Le programme en 2013

- **6 février à 18 h à Reims (51)** - Salon Sabine - Parc des Expositions
- **18 février à 17 h à Nancy (54)** - Fédération du BTP
- **5 mars à 11 h à Rouen** - CEREF-BTP à Bourgheroulde (27)
- **5 mars à 18 h à Mont-Saint-Aignan (76)**
- **26 mars à 10 h 30 à Clermont-Ferrand (63)**
- **27 mars à Wisques (59), 12 heures et à Valenciennes (59), 17 heures 30\***
- **10 avril en Côte d'Armor et Finistère (22 et 29)\***
- **10 avril en Morbihan et Ille-et-Vilaine (35 et 56)\***
- **17 avril à 8 h 30 à Paris (75) – SEC**
- **30 mai à Pau (64)\***
- **31 mai à Bordeaux (33)\***

\*L'horaire et le lieu de ces réunions seront précisés ultérieurement



Service de presse : Patricia Desmerger  
Campagne : 34 rue des Bourdonnais – 75001 Paris  
Tél. 01 42 02 45 44 - 06 07 47 34 77 – [patricia.desmerger@orange.fr](mailto:patricia.desmerger@orange.fr)